

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

MONFINANCIER EPARGNE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance annualisée supérieure à celle de l'EONIA capitalisé quotidiennement indépendamment de l'évolution des marchés financiers, au moyen d'une gestion discrétionnaire et dynamique sur l'ensemble des classes d'actifs reposant notamment sur la mise en œuvre de stratégies d'investissement de type « Global Macro ». L'EONIA n'est pas un indicateur de référence, cet indice est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori

Indicateur de référence

Le caractère diversifié, flexible et discrétionnaire du fonds rend inapplicable une comparaison avec un indicateur de référence.

L'EONIA (Euro Overnight index Average) capitalisé, qui correspond à la moyenne des taux interbancaires au jour le jour, est calculé coupons réinvestis.

Il ne s'agit pas d'un indicateur de référence, cet indice est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori

Stratégie d'investissement

Sur la base d'une analyse macro-économique l'équipe de gestion détermine les critères d'allocation du fonds (zone géographique, classe d'actifs). La stratégie du Fonds est de gérer en permanence l'allocation du portefeuille sur les différentes classes d'actifs : marchés d'actions, marchés de taux, matières premières via des contrats à terme sur des indices de contrats à terme de matières premières et devises. Les instruments utilisés seront les OPC, les actions, les trackers, les contrats à terme (futures) et options sur marchés organisés en fonction de la valorisation et des perspectives des différentes classes d'actifs.

- L'OPCVM respecte via des OPCVM/FIA ou des contrats financiers les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De -100% à 100% sur les marchés d'actions internationales de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques,

Jusqu'à 100% en instruments de taux (titres de créance et instrument du marché monétaire) souverains du secteur public et privé « Investment grade » jugée comme tels par la société de gestion ou les agences de notation.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

- Le fonds pourra détenir au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13.

- Affectation du résultat : Capitalisation des revenus.

- Durée de placement recommandée : Supérieur à 5 ans.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

- Les ordres sont centralisés chaque jour de bourse de Paris (J) avant 10 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la

prochaine valeur liquidative (J) calculée à J+1 sur les cours de clôture de J. La valeur liquidative est calculée chaque jour.

Profil de risque

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds pourra être exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré avec un établissement de crédit.

Risque de crédit :

Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique :

Début 2017, les analyses et économistes faisaient part de leur optimisme concernant la poursuite de la reprise économique globale et de ses conséquences positives en termes de performance des actifs risqués en 2017. Malgré tout, divers éléments - élections en Europe, accélération de l'inflation, D. Trump, baisse de la croissance chinoise... - étaient susceptibles d'entraîner un retour de la volatilité.

Les actifs risqués ont traversé l'année 2017 sereinement, affichant un mouvement haussier général. De nombreux facteurs de risque ne se sont pas réalisés (la réforme fiscale US a bien été adoptée, la baisse du yuan a été stoppée, les partis politiques « populistes » ne sont pas arrivés au pouvoir en Europe...) et les autres éléments d'incertitude (cyberattaque, resserrement monétaire aux USA...) ont été surmontés sans impact notable sur les marchés financiers.

Cependant, une brutale inversion de tendance a eu lieu début 2018, causée par une tension sur les taux souverains US et un risque de conflit commercial entre Chine et Etats-Unis.

Les actifs financiers européens ont commencé l'année 2017 en connaissant des performances faiblement positives et en évoluant en dents de scie. Les investisseurs s'inquiétaient de la possible arrivée au pouvoir des partis d'extrême-droite aux Pays-Bas lors des élections législatives (15 mars) et en France, lors de l'élection présidentielle et des législatives.

Rassurés par le premier tour de la présidentielle française (le pire scénario pour les marchés financiers, à savoir un second tour J-L. Mélenchon – M. Le Pen étant évité), les actifs risqués européens ont connu une nette progression au lendemain des résultats. Ce mouvement haussier des actions s'est poursuivi, jusqu'au lendemain du second tour de la présidentielle française, les indices européens connaissant un point haut le 8 mai 2017. A cette date, le CAC s'affichait en hausse de 12 % depuis début 2017, le Stoxx Europe 600 prenait 9,5 %.

Par la suite, l'absence de nouveaux catalyseurs et la hausse de l'euro ont entraîné une consolidation sur les actions européennes jusqu'à début septembre, les indices perdant environ la moitié de leurs gains depuis le début d'année (entre -5 % et -6 % par rapport à leurs plus hauts).

L'optimisme a fait son retour sur les marchés financiers en septembre-octobre, les investisseurs saluant les bonnes nouvelles économiques aux Etats-Unis et dans la zone euro. Cette seconde phase haussière de l'année a permis aux indices européens de dépasser les niveaux atteints en mai 2017 et de retrouver (EuroStoxx 50) voire dépasser (CAC 40, DAX 30...) les niveaux du printemps 2015.

Le début de l'année 2018 a été marqué par une brutale inversion de tendance, les indices actions européens et américains perdant 8 à 10 % en quelques semaines.

Cette correction boursière a été déclenchée par la nette hausse des taux souverains américains et par les craintes d'une guerre commerciale entre Chine et Etats-Unis.

Les investisseurs s'inquiètent d'une spirale inflationniste aux Etats-Unis qui serait provoquée par d'importantes hausses de salaires et qui obligerait la Fed à mener une politique monétaire plus restrictive.

L'aversion au risque est encore montée d'un cran, suite aux annonces par D. Trump de l'instauration de taxes et barrières douanières sur certains produits importés (la Chine étant explicitement ciblée).

Le président américain a ainsi déclenché son offensive commerciale mi-mars 2018 contre la Chine, en annonçant des mesures punitives contre les importations chinoises d'un montant de 60 milliards de dollars. Sans attendre, la Chine a répliqué en dévoilant une liste de produits sur lesquels elle appliquera des droits de douane.

A ce stade deux options sont possibles. Soit la situation s'envenime, les différentes parties campent sur leurs positions et nous sommes à l'aube d'une guerre commerciale. Cette option n'est pas la plus probable mais l'impact sur les marchés financiers serait très important. Soit ces déclarations ont pour objectif d'être en position de force en amont des négociations et un accord acceptable finira par être trouvé.

Plusieurs éléments favorables aux actifs risqués sont à l'œuvre, un redressement du cycle économique mondial supérieur aux anticipations, une inflation basse, des banques centrales pratiquant des politiques monétaires toujours très accommodantes et une accélération des profits des entreprises.

Au niveau économique, la consommation des ménages et l'investissement tirent la croissance.

La baisse du taux de chômage et l'optimisme des consommateurs stimulent la consommation des ménages tandis que la faiblesse des taux d'intérêt incite les entreprises et les ménages (logements neufs...) à investir.

Ainsi, les 35 pays de l'OCDE sont en croissance en 2017. Après 3 années avec une croissance aux alentours de 1,7 %, la zone euro a connu une accélération de son activité économique, le produit intérieur brut (PIB) progressant de 2,6 % (variation annuelle au T3 2017). Aux Etats-Unis, pour la huitième année de suite l'activité s'affiche en expansion (+2,3 %).

Les entreprises profitent de cet environnement favorable pour afficher des profits en nette hausse.

Les bénéfices par action de l'EuroStoxx 50 devraient croître de 10 % en 2017 et ceux du Stoxx Europe 600 de 12 %. Les résultats des sociétés du CAC 40 sont également attendus en hausse de 9 % à 10 %.

Dans le même temps, cette accélération de la dynamique économique n'a pas entraîné de reprise de l'inflation, comme c'était le cas dans les cycles économiques précédents.

L'inflation reste ainsi éloignée des objectifs des banques centrales, impactée par la concurrence forte entre pays émergents et développés, la digitalisation et la perte du pouvoir de négociation des salariés.

Aux Etats-Unis l'inflation hors alimentation et énergie est ainsi de 1,4 % et de seulement 0,9 % dans la zone euro.

La banque centrale américaine, la Fed, a certes entamé sa normalisation monétaire, en augmentant son taux directeur 3 fois cette année (et 5 fois depuis le début du cycle de resserrement) mais le rythme est extrêmement lent en comparaison des précédents cycles économiques. Ailleurs dans le monde (zone euro, Royaume-Uni, Japon, Suède, Norvège...), le resserrement monétaire n'est pas à l'ordre du jour.

Ces politiques monétaires soutiennent les actifs financiers dans leur ensemble (actions, obligations souveraines, obligations d'entreprises investment grade et high yield...) et amènent les investisseurs à tolérer des valorisations supérieures aux normes historiques.

Au global sur la période (du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018), l'indice CAC 40 est en faible hausse de 0,87 % (+ 3,12 % pour l'indice dividendes réinvestis).

L'indice européen Stoxx Europe 600 perd 2,70 % sur la même période (-0,15 % pour l'indice dividendes réinvestis). Les disparités en termes de valeurs sont importantes. Une dizaine de valeurs baisse de plus de 40 % sur la période, principalement des sociétés dont le modèle est remis en cause, Altice, Inmarsat et SES, H&M, Aryzta... A l'inverse, une dizaine de valeurs affiche des performances proche de (voire supérieure à) 100 %, Ablynx, Siltronic, Fiat Chrysler, Wirecard...

Du côté obligataire, la plupart des actifs s'affichent en hausse.

Le rendement des obligations françaises à 10 ans s'affiche à 0,73 % fin mars 2018 contre 0,9 % un an auparavant.

Le taux à 10 ans allemand a plus que doublé à 0,5 % contre 0,2 %.

Outre-Atlantique, les taux souverains sont en hausse de 40 bp, à 2,80 %.

Au niveau « corporate », l'indice Itraxx Crossover (obligations d'entreprises notées entre BBB- et BB) est globalement stable à 283, ce qui correspond à un spread (écart de rendement) avec les titres les mieux notés qui n'a pas varié.

L'indice obligataire Bloomberg Barclays euro aggregate (obligations d'entreprises de la zone euro les mieux notées) gagne 2,36 % sur la période.

L'indice BofAML Euro High Yield (obligations d'entreprises de la zone euro les moins bien notées) est en hausse de 4,46 %.

Les matières premières industrielles et énergétiques ont affiché de fortes hausses cette année, liées à l'augmentation de la demande et à des restrictions de production (OPEP pour le pétrole et Chine).

Du côté des devises, la période a été marquée par la nette baisse du dollar. L'euro s'apprécie ainsi de 15 % contre la devise américaine, l'euro/dollar valant 1,23 contre 1,07 en mars 2017.

Performance du fonds et principaux mouvements:

Dans ce contexte volatile, nous avons cherché à limiter les risques, en ayant une exposition prudente sur les actifs risqués.

L'exposition aux actions a ainsi varié entre 9 % et 15 % au cours de la période.

Les principaux mouvements sur l'exercice sont :

- Des achats/ventes sur actions de la zone euro : Orange, Ipsos, Sanofi, Refresco Group, GFI Informatique, Vinci, Kaufman & Broad...
- Des cessions d'obligations Investment Grade libellées en euros, de maturité inférieure à 2 ans : BNPP Fortis 03/2018, Imperial Tobacco 07/2018, Orange 10/2019, Volkswagen 11/2018...

- Des investissements sur des OPC mettant en œuvre des stratégies d'arbitrage, de type « risk premia » et « long-short action » : DNCA Muiri, Eraam Premia, H2O Fidelio, Exane Mercury, LFIS Vision Premia, Cigogne M&A Arbitrage.

Suite à la suppression de la limite d'investissement de 10 % dans des OPC en juillet 2017, nous avons, au fil du temps, cédé les lignes obligataires court terme offrant un rendement négatif ou nul et investi dans des OPC « d'arbitrage ». En fin de période, les OPC d'arbitrage représentent 58,46 % de l'actif de MonFinancier Epargne.

Sur la période (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018), MonFinancier Epargne perd 0,99 %, tandis que son indicateur de référence, l'EONIA capitalisé, est en baisse de 0,36 %.

Perspectives :

L'économie mondiale reste au beau fixe. La zone euro connaît une croissance de 2,6 %, les Etats-Unis de 2,3 %, les pays émergents bénéficient de la hausse du prix des matières premières.

Les divers indicateurs avancés (indices PMI sur des hauts niveaux en Europe et aux Etats-Unis...) signalent que cette accélération de la croissance devrait se poursuivre dans les prochains mois. Un cercle vertueux s'est enclenché (baisse du chômage, hausse de la consommation et des investissements...) et les effets « négatifs » d'un cycle économique haussier (accélération des salaires et de l'inflation, hausse des taux...) ne sont que faiblement présents.

Dans ce contexte favorable, les entreprises affichent des résultats en hausse de 8 à 10 % en 2017 et une évolution comparable est anticipée pour 2018. Les actions européennes pourraient ainsi connaître cette année une performance équivalente à la variation de leurs bénéfices.

Cependant, cette progression des actifs risqués ne sera possible que si les Etats-Unis et la Chine ne se lancent pas dans une guerre commerciale. Plusieurs autres éléments (forte hausse des taux, appréciation de l'euro, négociations liées au Brexit, dérapage de D. Trump...), pourraient entraîner une accentuation de la volatilité sur les actifs risqués en 2018.

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Informations sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance :

La notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance, bien qu'étant une composante prise en compte dans la décision d'investissement n'est pas déterminante dans le processus de sélection des valeurs au sein du portefeuille.

Informations relatives à l'activité, à la performance, aux risques et aux incertitudes d'investissement :

La stratégie du FCP est de gérer en permanence l'allocation du portefeuille sur les différentes classes d'actifs: marchés d'actions, marchés de taux, matières premières via des contrats à terme sur des indices de contrats à terme de matières premières et devises.

Les instruments utilisés sont les actions, les fonds indiciels conformes aux normes européennes, les contrats à terme (futures) et options sur marchés organisés en fonction de la valorisation et des perspectives des différentes classes d'actifs.

Informations relatives aux mouvements du portefeuille :

Sur la période avril 2017 – mars 2018, compte-tenu des souscriptions-rachats intervenus le taux de rotation n'a pas de signification. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 2,46.

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier :

A fin mars 2018, le FCP MonFinancier Epargne est investi pour 11,05 % de son actif net dans le FCP GSD Patrimoine, fonds d'obligations européennes géré par GSD GESTION.

Informations sur les frais de gestion variables :

Une commission de surperformance peut être prélevée au FCP pour un montant de 15% TTC au-delà de l'EONIA (part IC et PC).

Au cours de l'exercice, des frais de gestion variables (commission de surperformance) ont été prélevés pour un montant de 2 582,99 €.

Informations sur la Sélection des intermédiaires/ best execution :

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul du risque global est la méthode de l'engagement comme précisé dans le prospectus.

Commission de mouvement sous-conservateur

Non applicable

Swing pricing

Néant

Techniques de gestion efficace de portefeuille

Non applicable.

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Politique de rémunération :

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi

bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 6 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2017) s'est élevé à 391 310 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 283 943 euros, soit 73 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 107 247 euros, 27 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement de 40% - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,

- au PEA,
- au PEA-PME.

Changements substantiels

A compter de juillet 2017 la part investie en OPC est passée de 10 % maximum à 100 % maximum.

Informations complémentaires

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2018

MONFINANCIER EPARGNE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Evènements intervenus au cours de la période

17/07/2017 : Caractéristiques comptables : La part investie en OPC passe de 10% maximum à 100% maximum

17/07/2017 : Frais : les frais de gestion indirect sont dorénavant prélevés, soit 1% TTC

17/07/2017 : Frais : les commissions de mouvement ont été mises à jour

09/02/2018 : Caractéristiques comptables : Modification des commissions de mouvement

09/02/2018 : Caractéristiques de gestion : Modification de la Politique de rémunération

BILAN ACTIF

	29/03/2018	31/03/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	1 010 746,46	3 187 452,84
Actions et valeurs assimilées	163 996,30	303 330,90
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	163 996,30	303 330,90
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	7 600,00	1 783 601,25
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	7 600,00	1 783 601,25
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	60 169,76	770 823,19
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	60 169,76	770 823,19
Titres de créances négo-ciables	60 169,76	770 823,19
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	778 980,40	329 697,50
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	778 980,40	329 697,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	93,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	93,00	0,00
Comptes financiers	116 248,95	173 289,30
Liquidités	116 248,95	173 289,30
Total de l'actif	1 127 088,41	3 360 742,14

BILAN PASSIF

	29/03/2018	31/03/2017
Capitaux propres		
Capital	1 145 105,86	3 310 956,65
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-20 358,44	45 983,08
Résultat de l'exercice (a, b)	-4 018,80	-8 738,61
Total des capitaux propres	1 120 728,62	3 348 201,12
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	3 100,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	3 100,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	3 100,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	6 359,79	9 441,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 359,79	9 441,02
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	1 127 088,41	3 360 742,14

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/03/2018	31/03/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXJ7C00036 PXA/0417/CALL/5,100. INDICE CAC 40	0,00	120 096,59
Total Indices	0,00	120 096,59
Total Options	0,00	120 096,59
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	120 096,59
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	120 096,59
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/03/2018	31/03/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 321,56	4 447,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	49 570,03	41 953,30
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	56 891,59	46 400,61
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	367,52	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	367,52	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	56 524,07	46 400,61
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	64 941,59	50 650,59
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-8 417,52	-4 249,98
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 398,72	-4 488,63
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-4 018,80	-8 738,61

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part PC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
PC	FR0011136100	2 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0010843946	1,5 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
PC	FR0011136100	1% T.T.C. maximum de l'actif net
IC	FR0010843946	1% T.T.C. maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011136100 PC

15% TTC au-delà de l'EONIA

Les premières commissions de surperformance sur la part PC seront prélevées au 31/03/13.

Frais variables : Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables seront prélevés à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds:

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours, constatée comptablement lors de la dernière valorisation, est prélevée et acquise au gérant, au prorata du nombre de parts rachetées.

La moyenne de l'actif net du fonds hors frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixes) est la moyenne quotidienne de l'actif net du fonds depuis le début de son exercice comptable.

Principe du « High water mark »

Aucune commission variable n'est provisionnée ni versée en fin d'année tant que la valorisation de la part du FCP n'a pas dépassé le niveau de valorisation sur lequel une commission variable de performance a déjà été versée.

Part FR0010843946 IC

15% TTC au-delà de l'EONIA

Les premières commissions de surperformance sur la part PC seront prélevées au 31/03/13.

Frais variables : Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables seront prélevés à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds:

En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours, constatée comptablement lors de la dernière valorisation, est prélevée et acquise au gérant, au prorata du nombre de parts rachetées.

La moyenne de l'actif net du fonds hors frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixes) est la moyenne quotidienne de l'actif net du fonds depuis le début de son exercice comptable.

Principe du « High water mark »

Aucune commission variable n'est provisionnée ni versée en fin d'année tant que la valorisation de la part du FCP n'a pas dépassé le niveau de valorisation sur lequel une commission variable de performance a déjà été versée.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent

les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Prélèvement sur chaque transaction	0	100	0
- Actions Warrants Obligations France – Etranger : Forfait 35 €TTC Max. Souscription/Rachat sur OPC 40€ TT Max			
- Marchés à Terme Futures et Options Eurex – Monep- 0.60 €/lot TTC maximum Autres marchés 3€/lot TTC maximum			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour

le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/03/2018	31/03/2017
Actif net en début d'exercice	3 348 201,12	1 390 599,76
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 872 735,13	2 123 400,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 083 040,21	-178 453,37
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	109 431,56	41 408,15
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-117 707,80	-7 466,18
Plus-values réalisées sur contrats financiers	3 110,00	5 729,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-2 540,00
Frais de transaction	-6 523,03	-5 409,66
Différences de change	-461,56	220,38
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 080,93	-13 717,72
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-4 343,94</i>	<i>-6 424,87</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-6 424,87</i>	<i>7 292,85</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 320,00	-1 320,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>-1 320,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 320,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-8 417,52	-4 249,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	1 120 728,62	3 348 201,12

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Titres participatifs	7 600,00	0,68
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	7 600,00	0,68
Titres de créances		
Bons du Trésor	60 169,76	5,37
TOTAL Titres de créances	60 169,76	5,37
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00	0,68	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	60 169,76	5,37	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	116 248,95	10,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00	0,68
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 169,76	5,37
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	116 248,95	10,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD					Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	60 169,76	5,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 983,31	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/03/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/03/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/03/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			123 870,00
	FR0007460951	GSD PATRIMOINE 3D	123 870,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			123 870,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/03/2018	31/03/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-4 018,80	-8 738,61
Total	-4 018,80	-8 738,61

	29/03/2018	31/03/2017
C2 PART CAPI PC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-4 018,80	-8 738,61
Total	-4 018,80	-8 738,61
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/03/2018	31/03/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-20 358,44	45 983,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-20 358,44	45 983,08

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/03/2018	31/03/2017
C2 PART CAPI PC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-20 358,44	45 983,08
Total	-20 358,44	45 983,08
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/03/2014	C1 PART CAPI IC	7 159 474,47	72 030,0000	99,39	0,00	0,00	0,00	-3,35
	C2 PART CAPI PC	1 699 564,65	16 763,1177	101,38	0,00	0,00	0,00	-3,51
31/03/2015	C1 PART CAPI IC	627 187,50	6 250,0000	100,35	0,00	0,00	0,00	-1,58
	C2 PART CAPI PC	1 294 303,09	12 706,4574	101,86	0,00	0,00	0,00	-2,07
31/03/2016	C2 PART CAPI PC	1 390 599,76	13 566,7312	102,50	0,00	0,00	0,00	0,13
31/03/2017	C2 PART CAPI PC	3 348 201,12	32 474,9079	103,10	0,00	0,00	0,00	1,14
29/03/2018	C2 PART CAPI PC	1 120 728,62	10 978,0209	102,08	0,00	0,00	0,00	-2,22

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI PC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	37 417,56620	3 872 735,13
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-58 914,45320	-6 083 040,21
Solde net des Souscriptions / Rachats	-21 496,88700	-2 210 305,08
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	10 978,02090	

COMMISSIONS

	En montant
C2 PART CAPI PC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/03/2018
FR0011136100 C2 PART CAPI PC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	62 358,60
Pourcentage de frais de gestion variables	0,08
Commissions de surperformance (frais variables)	2 582,99
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/03/2018
Créances	Coupons et dividendes	93,00
Total des créances		93,00
Dettes	Frais de gestion	6 359,79
Total des dettes		6 359,79
Total dettes et créances		-6 266,79

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	1 010 746,46	90,19
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	163 996,30	14,63
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	7 600,00	0,68
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	60 169,76	5,37
TITRES OPC	778 980,40	69,51
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	93,00	0,01
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-6 359,79	-0,57
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	116 248,95	10,37
DISPONIBILITES	116 248,95	10,37
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	1 120 728,62	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						163 996,30	14,63
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						163 996,30	14,63
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						163 996,30	14,63
TOTAL FRANCE						137 197,30	12,24
FR0000034639 ALTRAN TECHNOLOGIES			EUR	500		6 010,00	0,54
FR0000038531 HF COMPANY			EUR	700		6 146,00	0,55
FR0000044364 CRCAM NORMANDIE SEINE CCI			EUR	70		9 079,00	0,81
FR0000045346 CRCAM SUD RHONE ALPES CCI			EUR	40		7 480,00	0,67
FR0000051732 ATOS			EUR	50		5 555,00	0,50
FR0000064784 FFP			EUR	100		10 020,00	0,89
FR0000073298 IPSOS			EUR	250		7 980,00	0,71
FR0000120271 TOTAL			EUR	150		6 919,50	0,62
FR0000120578 SANOFI			EUR	150		9 799,50	0,87
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	100		4 286,00	0,38
FR0000125486 VINCI			EUR	80		6 392,00	0,57
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE			EUR	120		6 789,60	0,61
FR0000131906 RENAULT			EUR	40		3 940,00	0,35
FR0000133308 ORANGE			EUR	600		8 271,00	0,74
FR0004007813 KAUFMAN ET BROAD			EUR	180		7 689,60	0,69
FR0004038099 GFI INFORMATIQUE			EUR	2 000		16 000,00	1,41
FR0004191674 DIRECT ENERGIE			EUR	200		6 120,00	0,55
FR0012435121 ELIS			EUR	400		8 040,00	0,72
FR0013324498 ALTRAN TECHN.DROIT SOUSC.2018			EUR	500		680,10	0,06
TOTAL ITALIE						6 939,00	0,62
IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD.			EUR	9 000		6 939,00	0,62
TOTAL PAYS-BAS						19 860,00	1,77
NL0000400653 GEMALTO			EUR	400		19 860,00	1,77
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						7 600,00	0,68
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						7 600,00	0,68
TOTAL Titres participatifs						7 600,00	0,68

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE						7 600,00	0,68
FR0000140014 RENAULT TPA 83-84	03/10/1983	31/12/2050	EUR	10		7 600,00	0,68
TOTAL Titres de créances						60 169,76	5,37
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						60 169,76	5,37
TOTAL Titres de créances négociables						60 169,76	5,37
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						60 169,76	5,37
US912810FR42 AMERIQUE INDX 04-JAN25	15/07/2004	15/01/2025	USD	500	2,375	60 169,76	5,37
TOTAL Titres d'OPC						778 980,40	69,51
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						778 980,40	69,51
TOTAL FRANCE						244 518,00	21,82
FR0007460951 GSD PATRIMOINE FCP 3DEC			EUR	1 000		123 870,00	11,05
FR0013029147 ERAAM PREMIA PART A FCP 3DEC			EUR	1 100		120 648,00	10,77
TOTAL IRLANDE						106 040,00	9,46
IE00BYNJFC85 H2O FIDEL EUR-I-ACC C.			EUR	1 000		106 040,00	9,46
TOTAL LUXEMBOURG						428 422,40	38,23
LU0641746143 DNCA INVES.MIURI EUR CL.I.C.4D			EUR	600		76 728,00	6,85
LU0705307832 EXANE MERCURY FD CL.A C.EUR 4D			EUR	12		135 557,40	12,10
LU0893376664 CIGOGN.MA ARBIT.EUR CL.C1 C.4D			EUR	100		113 656,00	10,14
LU1495486885 LFIS VIS.UCITS PREMIA M EUR3D			EUR	100		102 481,00	9,14

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

MONFINANCIER EPARGNE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

REPUBLIC ASSET MANAGEMENT

37, rue de Liège

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 mars 2018

MONFINANCIER EPARGNE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : REPUBLIC ASSET MANAGEMENT

37, rue de Liège
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 mars 2018

Aux porteurs de parts du FCP MONFINANCIER EPARGNE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MONFINANCIER EPARGNE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

MONFINANCIER EPARGNE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

MONFINANCIER EPARGNE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

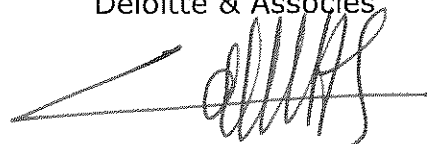
MONFINANCIER EPARGNE

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris – La Défense, le 19 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS